

LOCALISATION DU CENTRE

Le siège du Centre est fixé à Conakry. Il a cinq points focaux régionaux dans les préfectures de Kindia, Faranah, Kankan, Pita et Macenta.



MISSION

- Servir de structure de consultation et d'expertise à l'intention de l'autorité en charge de la recherche scientifique sur les questions relatives à la recherche agronomique, zootechnique et halieutique ;
- Renforcer la synergie d'actions en partenariat avec les institutions de recherche dans les domaines Agronomique, Zootechnique et Halieutique ;
- Assister les institutions de recherche AZH et les chercheurs dans l'édition et la publication de leurs activités et résultats de recherche ;
- Procéder à l'inventaire des ressources humaines, infrastructurelles, matérielles et financières en recherche AZH et gérer la base de données y afférente ;
- Elaborer et veiller à la mise en œuvre des plans de

formation et de perfectionnement du Centre en rapport avec les institutions concernées par la formation.

A ce titre, il est particulièrement chargé de connaître et mettre en valeur le potentiel scientifique et technologique de la recherche AZH, en vue de renforcer le partenariat entre les acteurs de recherche et développement pour proposer des réponses aux enjeux stratégiques de la recherche AZH.

OBJECTIF GLOBAL

Contribuer à pérenniser le dispositif national de recherche dans les domaines agronomique, zootechnique et halieutique (AZH), à améliorer son organisation, son efficacité, son autonomie et sa capacité à répondre aux besoins de développement de ces secteurs.



PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITES OU AXES PRIORITAIRES

- Concertation, coordination et partenariat entre acteurs de la recherche développement (R-D) pour préconiser des réponses aux enjeux stratégiques de la recherche Agronomique, Zootechnique et Halieutique ;
- Promotion de la diffusion et de la valorisation des résultats de la recherche AZH ainsi que la production et la vulgarisation de nouvelles technologies ;
- Gestion et valorisation du potentiel scientifique et technologique de la recherche AZH ;
- Renforcement des capacités transversales des acteurs de la recherche AZH.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Pour son fonctionnement, le CERG-SNRAH s'appuie sur :

Une direction comprenant :

- Un Directeur responsable de la réalisation des objectifs assignés au Centre ;
- Un Secrétaire scientifique qui coordonne les activités des différentes sections et rend compte au Directeur.

Des Sections :

- Section Information Scientifique et Technique et NTIC ;
- Section Formation et Perfectionnement ;
- Section Coopération et Valorisation.

Chaque Section est composée d'un Chef et de deux Chargés d'études.



Des points focaux régionaux

Au nombre de cinq, les points focaux assurent l'animation du Centre à l'intérieur du pays. Ils sont nommés à ce poste cumulativement à leur fonction d'origine.

Des Services d'Appui

- Les Services d'appui comprennent :
- Un Service Administratif et Financier (SAF) ;
 - Un Secrétariat de direction.



CYMAJANOIR

PARTENAIRES

Les Institutions partenaires du CERG-SNRAH sont :

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG),
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB),
- Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané (CERESCOR),
- Centre de Recherche en Environnement,
- Institut Supérieur des Sciences Agronomiques et Vétérinaires de Faranah (ISSAV-F),
- Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba (ISSMV-D),
- D'autres Institutions d'enseignement supérieur et de recherche, les acteurs publics et privés évoluant dans les domaines AZH.



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

CERG-SNRAH

Centre de Recherche et de Gestion
du Système National de Recherche
Agronomique, Zootechnique et Halieutique

PRESENTATION

Le Centre de recherche et de gestion du système national de recherche agronomique, zootechnique et halieutique (CERG-SNRAH) a été créé par Arrêté N°3135/MESRS/CAB du 23 novembre 2009 en remplacement du Secrétariat Technique du Projet intitulé Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) N°2003-82 portant « Appui à la création d'un Système National de Recherche Agronomique, Zootechnique et Halieutique (SNRAH) » en Guinée. Ce projet a été financé conjointement par les Gouvernements guinéen et français.

Le CERG-SNRAH est né de la volonté du Gouvernement guinéen de développer la recherche scientifique et technologique dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sous la coordination du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Adresse :

Centre de Recherche et de Gestion du
Système National de Recherche Agronomique,
Zootechnique et Halieutique (CERG-SNRAH)
Boulevard du Commerce BP : 561 Conakry - Guinée
Téléphone : (224) 622 29 32 31/(224) 669 94 78 58
E-mail : assadaouda1992@gmail.com
Site web : www.cerg-snrah.com